

Les boîtes de nuit et bars musicaux mettent les oreilles au repos

Lyon. C'était une première : la nuit dernière, plus de vingt discothèques et bars musicaux ont baissé le son.

Trois décibels de moins, ça n'a l'air de rien mais pour nos oreilles, c'est un pur bonheur. Car elles souffrent bien plus qu'on se l'imagine. Quand le corps vibre sur une musique à « donf », nos oreilles trinquent. On dit même que le plaisir endort la vigilance. Les bruits dits agréables présentent aussi un danger pour l'audition. Si on ressort de discothèque avec une impression de coton dans les oreilles ou des sifflements, cela signifie que nous avons été surexposés à des sons trop forts.

La limite pour l'oreille est de 85 décibels

Face aux risques que courent les noctambules et le personnel, les professionnels de la nuit ont décidé de réfléchir à la gestion sonore de leur établissement. Pour la première fois en France, public et privé agissent à l'unisson pour la protec-

tion de notre audition dans les bars musicaux et discothèques. Dans le cadre d'une toute nouvelle opération baptisée « Monter l'ambiance... Baisser le son » (lire ci-contre), une vingtaine d'établissements ont testé jeudi soir diverses méthodes pour ne pas stresser nos oreilles.

« On veut être force de proposition et amener au gouvernement à travers notre expérience des solutions validées qui ne vont pas dégrader économiquement nos entreprises », explique Pierre Chambon, président national de l'Umih nuit. Exemple à l'Ayers Rock Boat, amarré quai Augagneur (Lyon 3^e). L'établissement a réservé sur sa terrasse, un espace sans musique où le son atteint 70 décibels. Très correct, la limite pour l'oreille étant de 85 décibels. À l'étage inférieur, avec la musique, on grimpe à 95 dB, le seuil autorisé étant de



■ Des audioprothésistes ont mesuré les décibels avec un sonomètre.

Photo Pierre Augros

105 dB. Clients et serveurs ont également pu mesurer leur audition. Ailleurs, on s'essayait à d'autres solutions : diminution du volume sonore de 3 dB pendant toute la soirée, sets musicaux moins forts afin de mettre

les oreilles au repos toutes les 2 heures, montée progressive du son pour atteindre le volume habituel vers 2 heures, bouchons de protection pour les clients. Dans chaque établissement participant à l'opération, des

Prévenir le risque auditif

L'opération « Monter l'ambiance... Baisser le son » est organisée par l'Umih, Le syndicat majoritaire du Monde de la Nuit et la Ville de Lyon en partenariat avec l'association JNA (Journée Nationale de l'Audition), lesoreilles.com et l'École des Dj's de Lyon Ucpa. L'action pilote de ce 4 juillet s'est déroulée dans vingt-six bars musicaux et discothèques de Lyon. Le bilan de ce test sera tiré au mois de septembre. Objectif de l'Umih : que cette opération se généralise sur l'ensemble du territoire.

audioprothésistes effectuaient des tests d'audition. Message de la soirée : « Quand on fatigue l'oreille trop souvent, elle vieillit précocement ». On connaît des DJ sourds d'une oreille... ■